

Veillée pour la vie : la demande du Pape sera-t-elle suivie en France ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Opposition au Pape](#)

Date : 29 septembre 2010

[Jeanne Smits](#) nous informe que le **samedi 27 novembre, en la basilique Saint-Pierre de Rome, Benoît XVI marquera le début de la nouvelle année liturgique aux premières vêpres du premier dimanche de l'Avent par la célébration d'une *Veillée pour toute vie humaine naissante***. Surtout, le Saint-Père a demandé que

tous les évêques diocésains (ou leurs équivalents) de chaque église particulière président des célébrations analogues, impliquant les fidèles dans leurs paroisses, leurs communautés religieuses, leurs associations et leurs mouvements.

La congrégation pour le Culte divin a proposé les grandes lignes de ces veillées, avec le Conseil pontifical pour la famille.

Aux Etats-Unis la Conférence épiscopale vient de publier un communiqué demandant que de telles veillées soient organisées. **En France, rien.** [Le site de la Conférence épiscopale](#), qui relaie de façon complaisante les derniers Etats-Généraux du christianisme, est muet sur cette recommandation papale.